

# CONNECT-BOSCH-A - K-Light by SCANGRIP®

INNOVATION FROM DENMARK

Compatible

PR42-CONNECT-BOSCH-A

## CONNECTEUR BOSCH/AMPSHARE POUR PROJECTEURS *Compatible*

### CONNECTEUR INTELLIGENT AVEC SYSTÈME DE SÉCURITÉ

Développés en partenariat avec la marque Scangrip, nos connecteurs sont conçus pour utiliser les batteries 18V/20V sur les lampes de travail K-Light de notre gamme *Compatible*.

Quelle que soit la marque de votre outillage électroportatif préféré, nous pouvons vous proposer un connecteur unique pour chaque marque, qui s'adapte aux batteries 18V/20V.

Il suffit de monter le connecteur sur votre projecteur, de fixer votre propre batterie et vous êtes prêt à travailler.

Le « BATTERY SAFETY SYSTEM » by Scangrip protège la batterie et permet de l'utiliser en toute sécurité. Ce système de sécurité comprend une protection automatique contre la décharge, une protection contre la surcharge et une surveillance de la température, ce qui signifie que vous pouvez utiliser votre batterie 18V/20 V encore et toujours sans qu'elle soit endommagée.

Ces connecteurs sont approuvés par le TÜV Rheinland. Chacun est proposé sous des références distinctes et conçu individuellement pour s'adapter à chaque marque d'outillage électroportatif.

### CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- Dimensions : 110.13 x 76.06 x 38.32 mm
- Poids net : 0.10 kg
- Garantie : 3 ans



### Compatible

- PR42-PR4K-C
- PR42-PR10K-C
- PR42-DR360-10K-C

### AUTRES MARQUES DISPONIBLES

- MAKITA *PR42-CONNECT-MAKITA*
- MILWAUKEE *PR42-CONNECT-MILWAUK*
- et aussi AEG, BOSCH GREEN, DEWALT, EINHELL, FEIN, FESTOOL, FLEX, HAZET, INGERSOLL, PANASONIC, RIDGID, SNAP-ON, WÜRTH, etc.



/// Compatible ///

Ajoutez le connecteur adapté  
à votre batterie 18V/20V



CONNECTEUR



VOTRE BATTERIE 18V/20V

www.prolutech.com

Accessoire *Compatible*  
Compatible **accessorie**

Prolutech  
31 allée des Thomasses  
74540 Alby-sur-Chéran  
France

+33 (4) 50 46 80 81  
info@prolutech.com  
www.prolutech.com



**PROLUTECH**  
VOUS ECLAIRER, NOTRE METIER

# CONNECT-MAKITA - K-Light by SCANGRIP®

Compatible

INNOVATION FROM DENMARK

## PR42-CONNECT-MAKITA



### CONNECTEUR MAKITA POUR PROJECTEURS K-LIGHT Compatible

#### CONNECTEUR INTELLIGENT AVEC SYSTÈME DE SÉCURITÉ

Développés en partenariat avec la marque Scangrip, nos connecteurs sont conçus pour utiliser les batteries 18V/20V sur les lampes de travail K-Light de notre gamme *Compatible*.

Quelle que soit la marque de votre outillage électroportatif préféré, nous pouvons vous proposer un connecteur unique pour chaque marque, qui s'adapte aux batteries 18V/20V.

Il suffit de monter le connecteur sur votre projecteur, de fixer votre propre batterie et vous êtes prêt à travailler.

Le « BATTERY SAFETY SYSTEM » by Scangrip protège la batterie et permet de l'utiliser en toute sécurité. Ce système de sécurité comprend une protection automatique contre la décharge, une protection contre la surcharge et une surveillance de la température, ce qui signifie que vous pouvez utiliser votre batterie 18V/20 V encore et toujours sans qu'elle soit endommagée.

Ces connecteurs sont approuvés par le TÜV Rheinland. Chacun est proposé sous des références distinctes et conçu individuellement pour s'adapter à chaque marque d'outillage électroportatif.

#### CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- Dimensions : 110.13 x 76.06 x 38.32 mm
- Poids net : 0.11 kg
- Garantie : 3 ans

#### Compatible

- PR42-PR4K-C
- PR42-PR10K-C
- PR42-DR360-10K-C

#### AUTRES MARQUES DISPONIBLES

- MILWAUKEE *PR42-CONNECT-MILWAUK*
- BOSCH AMPSHARE *PR42-CONNECT-BOSCH-A*
- et aussi AEG, BOSCH GREEN, DEWALT, EINHELL, FEIN, FESTOOL, FLEX, HAZET, INGERSOLL, PANASONIC, RIDGID, SNAP-ON, WÜRTH, etc.



/// Compatible ///  
Ajoutez le connecteur adapté  
à votre batterie 18V/20V



CONNECTEUR



VOTRE BATTERIE 18V/20V

www.prolutech.com

Accessoire Compatible  
Compatible accessoire

Prolutech  
31 allée des Thomasses  
74540 Alby-sur-Chéran  
France

+33 (4) 50 46 80 81  
info@prolutech.com  
www.prolutech.com



**PROLUTECH**  
VOUS ECLAIRER, NOTRE METIER

# CONNECT-MILWAUKEE - K-Light by SCANGRIP®

INNOVATION FROM DENMARK

Compatible

PR42-CONNECT-MILWAUK



## CONNECTEUR MILWAUKEE POUR PROJECTEURS K-LIGHT Compatible

### CONNECTEUR INTELLIGENT AVEC SYSTÈME DE SÉCURITÉ

Développés en partenariat avec la marque Scangrip, nos connecteurs sont conçus pour utiliser les batteries 18V/20V sur les lampes de travail K-Light de notre gamme *Compatible*.

Quelle que soit la marque de votre outillage électroportatif préféré, nous pouvons vous proposer un connecteur unique pour chaque marque, qui s'adapte aux batteries 18V/20V.

Il suffit de monter le connecteur sur votre projecteur, de fixer votre propre batterie et vous êtes prêt à travailler.

Le « BATTERY SAFETY SYSTEM » by Scangrip protège la batterie et permet de l'utiliser en toute sécurité. Ce système de sécurité comprend une protection automatique contre la décharge, une protection contre la surcharge et une surveillance de la température, ce qui signifie que vous pouvez utiliser votre batterie 18V/20 V encore et toujours sans qu'elle soit endommagée.

Ces connecteurs sont approuvés par le TÜV Rheinland. Chacun est proposé sous des références distinctes et conçu individuellement pour s'adapter à chaque marque d'outillage électroportatif.

### Compatible

- PR42-PR4K-C
- PR42-PR10K-C
- PR42-DR360-10K-C

### AUTRES MARQUES DISPONIBLES

- MAKITA *PR42-CONNECT-MAKITA*
- BOSCH AMPSHARE *PR42-CONNECT-BOSCH-A*
- et aussi AEG, BOSCH GREEN, DEWALT, EINHELL, FEIN, FESTOOL, FLEX, HAZET, INGERSOLL, PANASONIC, RIDGID, SNAP-ON, WÜRTH, etc.

### CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- Dimensions : 110.13 x 76.06 x 38.32 mm
- Poids net : 0.11 kg
- Garantie : 3 ans



/// Compatible ///

Ajoutez le connecteur adapté  
à votre batterie 18V/20V



CONNECTEUR



VOTRE BATTERIE 18V/20V

www.prolutech.com

Accessoire Compatible  
Compatible accessoire

Prolutech  
31 allée des Thomasses  
74540 Alby-sur-Chéran  
France

+33 (4) 50 46 80 81  
info@prolutech.com  
www.prolutech.com



**PROLUTECH**  
VOUS ECLAIRER, NOTRE METIER

# DR360-10K-C - K-Light

Compatible

PR42-DR360-10K-C

**PROJECTEUR 360° 10 000 LUMENS**  
Compatible MULTI MARQUES

## DOME RECHARGEABLE & BLUETOOTH

Offrez à vos équipes un véritable éclairage professionnel et ultra-performant avec le DR360-10K-C. Ce projecteur diffuse une lumière homogène jusqu'à 10 000 lumens, idéale pour couvrir efficacement de grandes zones, même en conditions difficiles.

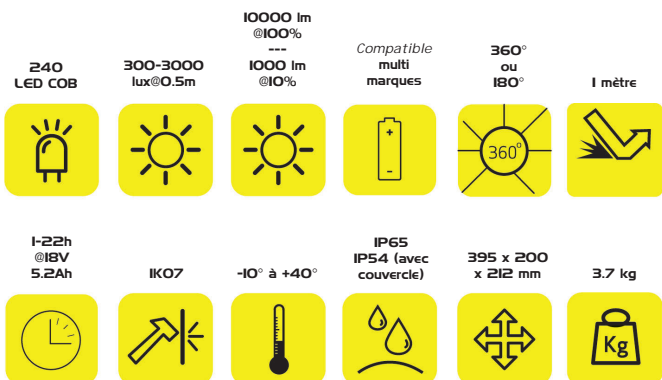
Choisissez un rayonnement à 360° ou 180° selon vos besoins : une flexibilité parfaite pour tous les environnements. Son variateur intégré à 5 niveaux vous permet d'ajuster l'intensité lumineuse en un geste.

Le DR360-10K-C est Compatible avec les batteries METABO/CAS 18V et la plupart des batteries 18V/20V des grandes marques d'outillage via nos connecteurs optionnels.

Il intègre aussi une batterie de secours et peut être alimenté sur secteur (PR42-ALIM-C, en option).

Prenez le contrôle à distance grâce à notre application Bluetooth : allumez, éteignez et réglez l'intensité du projecteur depuis votre smartphone.

Enfin, installez facilement notre DR360-10K-C grâce à son crochet intégré ou sur le trépied PR42-TRIPOD (en option).



## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- Source : 240 LED COB haute performance
- Puissance sur 360°, selon 5 niveaux:
  - 10000 lm @100%
  - 7500 lm @75%
  - 5000 lm @50%
  - 2500 lm @25%
  - 1000 lm @10%
- Lux@0,5m : 300-3000
- Consommation électrique : 84W
- Compatibilité multi marques : Compatible batterie METABO/CAS 18V et autres batteries 18V/20V en utilisant les connecteurs
- IRC : Ra > 80
- T° couleur : 6000K
- Autonomie : 1-22h (batterie 18V 5.2 Ah)
- Batterie secours : 50 min @1000 lm
- Indices de protection : IK07 IP65, IP54 avec couvercle batterie
- Température d'utilisation : -10° à +40°C
- Résistance aux chocs : 1 mètre
- Dimensions : 395 x 200 x 212 mm
- Poids : 3.7 kg
- Garantie : 3 ans



## CONTENU

- Un projecteur DR360-10K-C
- Le manuel d'utilisation

www.prolutech.com



**PROLUTECH**  
VOUS ECLAIRER, NOTRE METIER

Projecteur 360° Compatible - 10 000 LUMENS  
Compatible 360° projector - 10 000 LUMENS

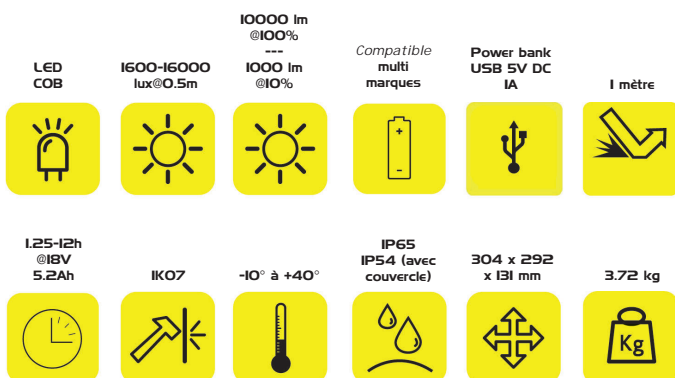
Prolutech  
31 allée des Thomasses  
74540 Alby-sur-Chéran  
France

+33 (4) 50 46 80 81  
info@prolutech.com  
www.prolutech.com

# PR10K-C - K-Light

Compatible

PR42-PR10K-C



Compatible  
Utilisez une batterie CAS ou ajoutez le connecteur adapté à votre batterie 18V/20V



CONNECTEUR

VOTRE BATTERIE  
18V/20V

## PROJECTEUR RECHARGEABLE Compatible MULTI MARQUES

### SYSTEME DE BATTERIE CAS & BLUETOOTH

Le projecteur K-Light PR10K-C est un dispositif d'éclairage puissant et robuste. Il produit jusqu'à 10 000 lumens, ce qui le rend universel pour les professionnels exigeants. Le PR10K-C est compatible avec le système de batteries METABO/CAS 18V et toutes les batteries 18V/20V des grandes marques d'outillage électroportatif en utilisant les connecteurs en option.

L'alimentation PR42-ALIM-C (en option) peut être utilisée directement sur secteur offrant une disponibilité illimitée de la lumière. Le PR10K-C dispose également d'une batterie de secours interne. Grâce à l'application Bluetooth vous pouvez contrôler jusqu'à quatre projecteurs via un mobile. Le variateur d'intensité intégré vous permet de régler la puissance lumineuse sur 5 niveaux différents. Le projecteur est équipé d'un affichage de l'autonomie de la batterie et du niveau de luminosité. Possibilité de le monter sur le trépied Prolutech PR42-TRIPOD (en option).

### CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- Source : LED COB haute performance
- Puissance selon 5 niveaux :
  - 10000 lm @100%
  - 7500 lm @75%
  - 5000 lm @50%
  - 2500 lm @25%
  - 1000 lm @10%
- Lux@0,5m : 1600-16000
- Consommation électrique : 75W
- Compatibilité batteries multi marques : Compatible système batterie METABO/CAS 18V et toutes les autres batteries 18V/20V en utilisant les connecteurs
- IRC : Ra > 80
- T° couleur : 6000K
- Angle de faisceau principal : 110°
- Autonomie : 1.25-12h (batterie 18V 5.2 Ah)
- Batterie de secours : 1h @1000 lm
- Indices de protection : IK07 / IP65 (IP54 avec couvercle batterie)
- Température d'utilisation : -10° à +40°C
- Résistance aux chocs : 1 mètre
- Dimensions : 304 x 292 x 131 mm
- Poids : 3.72 kg
- Garantie : 3 ans

### CONTENU

- Un projecteur PR10K-C
- Le manuel d'utilisation

www.prolutech.com

Projecteur Compatible - 10 000 lumens  
Compatible projector - 10 000 lumens

Prolutech  
31 allée des Thomasses  
74540 Alby-sur-Chéran  
France

+33 (4) 50 46 80 81  
info@prolutech.com  
www.prolutech.com



**PROLUTECH**  
VOUS ECLAIRER, NOTRE METIER



**Fiche technique**  
**Support magnétique large pour projecteur NOVA**

Réf. SC42-SUPP-MAGN-L



**Puissant support magnétique multi-positions**

Support aimanté compact et très puissant conçu pour un montage et un positionnement flexibles des projecteurs de travail sur toute surface métallique. Le support est muni de 2 aimants extrêmement puissants dont la puissance d'arrachage est supérieure à 20 kg chacun, ce qui donne au total une puissance de maintien équivalente à 420N. Les aimants sont recouverts de caoutchouc pour protéger et éviter de rayer les surface. Pour obtenir une flexibilité maximale, les aimants sont orientables et peuvent être orientés dans n'importe quelle position souhaitée. Ainsi, même lorsque la surface magnétique disponible est limitée, le support de montage flexible peut être utilisé. Le montage est simple, il se fait d'une seule main. Il assure une installation rapide et sûre et la lampe peut être inclinée dans n'importe quelle position requise. Un mécanisme d'arrêt intégré empêche la lampe de se détacher du support. Il suffit d'appuyer sur le bouton pour la libérer. Pour les petits projecteurs, nous recommandons d'utiliser le support magnétique simple référence SC42-SUPP-MAGN avec une force de maintien réduite de moitié.

Compatible pour les modèles : 4K, 4K-CR, 6K, 6K-CR, 12K, 4SPS, 6SPS et 10SPS.

- Dimensions 260 x 40 x 53 mm
- Poids 780 g
- Puissance de maintien 2 aimants 43 kg Equivalent à 420N

**GARANTIE DU MATERIEL : 3 ANS**



*PROLUTECH se réserve le droit de modifier et mettre à jour à tout moment ces caractéristiques*

Siège social  
Zone Espace Leaders  
31 allée des Thomasses  
74540 ALBY SUR CHERAN

Agence SUD  
280 avenue Magellan  
30320 MARGUERITTES

Agence IDF  
66 rue Marcellin Berthelot  
77550 MOISSY CRAMAYEL

(Pour toutes correspondances, merci de vous adresser au siège social, à Alby-sur-Chéran)

S.A.S au capital de 30 000 euros - SIRET 350 372 512 000 37 - APE 4321A - RCS 898266 Annecy



**PROLUTECH**  
VOUS ECLAIRER, NOTRE METIER

Tél: 04 50 46 80 81  
Fax: 04 50 46 60 32  
E-mail: info@prolutech.com

TVA Intracommunautaire N° FR37350372512

DISTRIBUTEUR  
OFFICIEL

**AIRSTAR**  
SPIRIT OF FREEDOM

www.prolutech.com

FDSEA 77 - Fédération agricole départeme  
418 rue Aristide Briand  
77350 LE MEE SUR SEINE  
FRANCE

## DEVIS N° D643447

Page 1 sur 2

Date :	Votre interlocuteur :		Code client :	Demandeur :	Conditions de règlement :
05/03/2026	M. GARNOTEL Marc	07.78.25.25.89	P0014732	MME MARTEAU Jennifer	30 Jours nets par virement

Pour toute correspondance (commande, règlement, SAV, ...), merci de vous adresser impérativement au siège social à ALBY SUR CHERAN

N°	Référence	Désignation	Qté	Unité	P.U.H.T	Rem. %	P.U. net HT	Total HT	TVA
1	PR42-TRIPOD	TREPIED TELESCOPIQUE 1 A 3M PR42-TRIPOD	1,00	P	137,00		137,00	137,00	11
2	SC42-SUPP-MAGN-L	SUPPORT MAGNETIQUE POUR NOVA 2 AIMANTS SUPPORTANT > 20KG CHACUN	1,00	P	58,00		58,00	58,00	11
3	PR42-CONNECT-MAKITA	CONNECTEUR PR42-CONNECT-MAKITA COMPATIBLE AVEC MAKITA CONNECTEUR INTELLIGENT AVEC SYSTEME DE SECURITE DE LA BATTERIE	1,00	P	11,00		11,00	11,00	11
4	PR42-CONNECT-BOSCH-A	CONNECTEUR PR42-CONNECT-BOSCH-A COMPATIBLE AVEC BOSCH / AMPSHARE CONNECTEUR INTELLIGENT AVEC SYSTEME DE SECURITE DE LA BATTERIE	1,00	P	11,00		11,00	11,00	11
5	PR42-PR10K-C	PROJECTEUR RECHARGEABLE 10K PR42-PR10K-C COMPATIBLE MULTI MARQUES COMPATIBLE SYSTEME DE BATTERIE CAS 1000 A 10000 LUMENS - 75W - IP65	1,00	P	319,00		319,00	319,00	11
6	PR42-DR360-10K-C	DOME RECHARGEABLE 10K - PR42-DR360-10K-C COMPATIBLE MULTI MARQUES 1000-10000 LM - BATTERIE INTERCHANGEABLE COMMANDE BT - COMPATIBLE TREPIED 3M	1,00	P	325,00		325,00	325,00	11

PROLUTECH - Siège social : Zone Espace Leaders, 31 allée des Thomasses, 74540 ALBY-SUR-CHERAN

04.50.46.80.81 - info@prolutech.com

SAS au capital de 31 800 euros - SIRET 350 372 512 000 37 - APE 4321A - RCS 89B266 Annecy

N° de TVA Intracommunautaire : FR37350372512

7	PR42-CONNECT-MIL WAWK	CONNECTEUR PR42-CONNECT-MILWAUK  COMPATIBLE AVEC MILWAUKEE  CONNECTEUR INTELLIGENT AVEC SYSTEME DE SECURITE DE LA BATTERIE  Frais de port :	1,00	P	11,00		11,00	11,00	11
---	--------------------------	--	------	---	-------	--	-------	-------	----

<b>Validité de ce devis : 30 jours</b> BON POUR ACCORD	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	<b>Total net HT : 909,00 €</b>  <b>Total taxes : 181,80 €</b>  <b>Total TTC : 1 090,80 €</b>	
	909,00	20 %	181,80		
	R.I.B. Caisse d'épargne Rhône Alpes				
	Banque	Guichet	Compte n°		Clé
	13825	00200	08774066389		26
IBAN FR76 1382 5002 0008 7740 6638 926					
BIC CEPFRPP382					

## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE PROLUTECH**

### **1. DISPOSITIONS GENERALES**

1.1 Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la société PROLUTECH contracte avec les acheteurs professionnels via le site internet de la société, par contact direct ou via un support papier. Elles s'appliquent sans restrictions ni réserves à toutes les ventes conclues par le vendeur auprès des acheteurs, quelles que soient les clauses pouvant figurer sur les documents de l'acheteur, et notamment ses conditions générales d'achat.

1.2 Toute commande de Produits implique, l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente et des conditions générales d'utilisation du site internet du vendeur pour les commandes électroniques, sous réserve de conditions spéciales acceptées par écrit.

1.3 Le vendeur n'est lié que pour les engagements figurant expressément au devis ou à l'offre pendant la période de validité de la proposition. En l'absence de toute indication de durée, l'offre n'est valable que durant 30 jours à partir de la date de son émission.

1.4 La fourniture comprend uniquement le matériel spécifié dans le devis, l'offre ou l'accusé de réception de commande.

### **2. COMMANDES**

2.1 Les Produits sont fournis aux tarifs en vigueur figurant sur le catalogue du Vendeur ou sur le devis, au jour de l'enregistrement de la commande par le vendeur. Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC.

2.2 Les prix ne comprennent pas les frais de transport et de livraison, qui sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur le devis et calculés en fonction de l'adresse de livraison.

2.3 Les ventes ne sont parfaites qu'après acceptation expresse et par écrit de la commande du client par le vendeur qui s'assurera notamment de la disponibilité des produits demandés, matérialisée par un accusé de réception de commande.

2.4 Toute commande signée par l'acheteur vaut engagement ferme et définitif de sa part. Toute demande de modification faite par l'acheteur est soumise à l'acceptation du vendeur.

2.5 En cas d'annulation de la commande du fait du client, l'acompte restera acquis au vendeur. Dans le cas, où l'acompte n'aurait pas été versé, une indemnité égale au 1/3 du montant de la commande serait due par le client.

2.6 Le vendeur s'oblige à livrer un produit conforme à celui commandé. Il peut néanmoins apporter au produit commandé des modifications liées à l'évolution technique.

### **3. PRODUITS**

3.1 L'acheteur peut, préalablement à sa commande, prendre connaissance des caractéristiques essentielles des produits qu'il désire commander en consultant les informations précontractuelles qui lui ont été communiquées par le vendeur avant toute commande, éventuellement au moyen d'un catalogue sur les produits ou du site Internet de l'entreprise.

3.2 Les renseignements portés sur les catalogues ou documents publicitaires sont donnés à titre indicatifs, et ne sauraient engager le vendeur.

### **4. LIVRAISON**

4.1 Sauf stipulation contraire, les délais de livraison sont donnés à titre indicatif, et ne commencent à courir qu'à compter de la réception de l'acompte prévu à la commande. Ils sont respectés dans la limite du possible, mais sont fonction des possibilités d'approvisionnement et de l'ordre d'arrivée des commandes. Les retards éventuels ne peuvent justifier en aucun cas l'annulation de la commande, une demande de dommages-intérêts ou l'application de pénalités de retard.

4.2 Le vendeur est autorisé à procéder à des livraisons de façon globale ou partielle.

4.3 La livraison des fournitures est faite aux risques et périls de l'acheteur, qui fera son affaire de leur contrôle, ainsi que de toutes démarches ou réserves auprès du transporteur même si la livraison a été effectuée franco.

4.4 Les prix de transport indiqués dans le tarif et dans les offres du vendeur s'entendent, sauf indication contraire, pour des produits expédiés depuis le siège social de PROLUTECH, à Alby sur Chéran.

4.5 Livraison Franco de port à partir de 3 500€ d'achat net pour la France Métropolitaine uniquement et hors livraison de remorque et groupe électrogène.

Les frais de port pour les îles littorales, la Corse et les DOM TOM sont chiffrés à la demande.

### **5. CONDITIONS DE PAIEMENT**

5.1 A moins de stipulations contraires entre les parties, un règlement comptant avant expédition sera exigé pour la première commande. Pour les commandes suivantes, un acompte correspondant à 30 % du prix total d'acquisition des Produits est exigé lors de la passation de la commande. Le solde du prix est payable comptant, au jour de la livraison.

5.2 Le prix est payable par chèque ou virement.

5.3 Le vendeur n'est pas tenu de procéder à la livraison des produits commandés par l'acheteur si celui-ci ne lui en paye pas le prix dans les conditions et selon les modalités ci-dessus indiquées.

5.4 Les termes de paiement ne peuvent être retardés sous quelque prétexte que ce soit. Toute somme non payée à l'échéance entraîne de plein droit dès le jour suivant cette échéance l'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux de l'intérêt légal. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire. Une indemnité forfaitaire de 40 euros est également due pour les frais de recouvrement. Dans le cas où les frais de recouvrement exposés seraient supérieurs à ce forfait, le vendeur se réserve le droit de demander une indemnité complémentaire sur justification.

5.5 Le vendeur se réserve le droit, lorsque le prix convenu n'est pas payé à l'échéance, soit de demander l'exécution de la vente au conditions ci-dessus indiquées, soit de résoudre le contrat par simple lettre recommandée avec demande d'avis de réception et de conserver, à titre d'indemnité, l'acompte versé à la commande. Dans le cas, où l'acompte n'aurait pas été versé, une indemnité égale au 1/3 du montant de la commande serait due par le client.

### **6. PROPRIETE DES MATERIELS ET TRANSFERT DES RISQUES**

**6.1 Le transfert de propriété du matériel livré n'interviendra qu'après paiement intégral du prix stipulé**

6.2 L'acheteur s'engage, tant que la propriété ne lui est pas transférée, à prendre toutes les précautions utiles à la bonne conservation des produits. En cas de détérioration, une indemnité correspondant au coût de la remise en état du bien (matériel + main d'œuvre) devra être versée par l'acheteur lors de la reprise du matériel par le vendeur.

6.3 L'acheteur s'interdit de revendre ou transformer la marchandise vendue tant qu'il n'aura pas intégralement réglé le prix .

6.4 L'acheteur assurera cependant la charge des risques en sa qualité de gardien à compter de la remise au transporteur des produits .

## 7. EVENEMENTS EXCEPTIONNELS

En cas d'évènements exceptionnels extérieurs et indépendants de la volonté de l'entreprise (pandémie, guerre civile, crise sanitaire, etc.), des frais supplémentaires pourront être appliqués. Un coût forfaitaire pourra alors être imputé pour compenser une mise à disposition de matériaux spécifiques, frais de livraisons exceptionnels, frais de gestion compensatoires, etc.

## 8. RABAIS, REMISES ET RISTOURNES

8.1 L'acheteur pourra bénéficier, lorsqu'il y en a, des remises et ristournes figurant aux tarifs du vendeur, en fonction des quantités acquises.

## 9. GARANTIE

9.1 Sauf stipulation contraire, les produits AIRSTAR bénéficient d'une garantie contractuelle, à compter de la date de livraison, couvrant la non-conformité des produits à la commande et tout vice caché, provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation. La garantie est limitée à 6 mois pour l'enveloppe et la batterie, et à 2 ans pour les composants électroniques et la structure à l'exclusion du matériel dit consommable (pièces ou organismes sujets à usure rapide tels que les lampes et fusibles) pour lesquels la garantie est nulle.

9.2 Certains produits du vendeur, autres que les produits AIRSTAR, bénéficient également de garanties dans les conditions exposées ci-après. Le vendeur en informe l'acheteur au moment de la commande.

9.3 Pour la fourniture de matériel d'occasion une garantie spécifique sera appliquée et précisée au sein des conditions commerciales. Le cas échéant, les dispositions ci-après s'appliquent également à cette garantie.

9.4 Toute garantie est exclue en cas de mauvaise utilisation, en particulier en cas de négligence, d'erreur de branchement, d'inobservation des consignes d'utilisation et d'entretien, de mise en service, d'utilisation anormale provenant notamment d'une surcharge mécanique ou électrique. Elle ne s'applique pas non plus au cas de détérioration ou d'accident provenant de choc, chute, défaut de surveillance ou d'entretien. Enfin, elle ne couvre pas les cas d'usure normale du Produit.

9.5 La garantie ne couvre pas les défauts provenant de matières fournies par le client, les incidents tenant à des cas fortuits, de force majeure ou à toute autre cause que le vendeur ne pourrait raisonnablement pas prévoir, ou dont il ne pourrait empêcher les effets.

9.6 La garantie disparaît si le client apporte à la fourniture des modifications ou fait effectuer par des tiers des réparations ou remise en état du matériel fourni, à moins que le vendeur n'y ait expressément consenti.

9.7 La réparation ou le remplacement des Produits ou pièces défectueux n'aura pas pour effet de prolonger la durée de la garantie ci-dessus fixée.

9.8 Afin de faire valoir ses droits, l'acheteur devra, sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, informer le vendeur, de l'existence des vices dans un délai maximum d'un mois à compter de leur découverte.

9.9 La garantie du vendeur est strictement limitée à la réparation ou au remplacement, en ses ateliers, des pièces reconnues défectueuses et aux frais de main d'œuvre nécessités par la remise en état du matériel.

9.10 Le coût de transport pour le retour du matériel dans les locaux du vendeur est à la charge de l'acheteur. Le coût de renvoi du matériel après réparation, en France métropolitaine, est aux frais du vendeur.

9.11 Au cours des travaux, le vendeur se réserve le droit de modifier le cas échéant, les dispositifs de la fourniture. Les pièces remplacées gratuitement redeviennent propriété du vendeur.

9.12 L'entretien normal de l'installation n'est pas compris dans la garantie et donne lieu à un contrat spécial .

## 10. DIVERS

10.1 Les études, projets et documents de toute nature remis ou envoyés par le vendeur restent son entière propriété.

## 11. CONTESTATIONS

11.1 Tout litige ayant trait à l'exécution du contrat est du ressort du Tribunal de Commerce d'ANNECY. Nos acceptations de commande ou de règlement ne constituent ni une novation ni une dérogation à cette clause attributive de juridiction.

## 12. ACCEPTATION DE L'ACHETEUR

Les présentes Conditions Générales de Vente ainsi que les tarifs et barèmes concernant les rabais, remises et ristournes, sont expressément agréés et acceptés par l'acheteur, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat.